

La Palestine

Rolande BORRELLY

La Palestine était le nom d'une province de l'empire ottoman peuplée d'arabes et de juifs dont les lointains ancêtres étaient les Philistins ; c'est maintenant le nom du pays que rêvent de retrouver les descendants de la population arabe de ce territoire qui a été un temps sous mandat britannique. La Palestine n'existe pas aujourd'hui, on ne trouve ce pays, ni sur les atlas géographiques, ni dans les grands annuaires statistiques. Mais il existe des Palestiniens. Six millions au total, dont la moitié avec un statut de réfugiés, trois millions qui ont pu rester vivre sur la terre de leurs ancêtres, fût-ce dans des « camps de réfugiés¹ ».

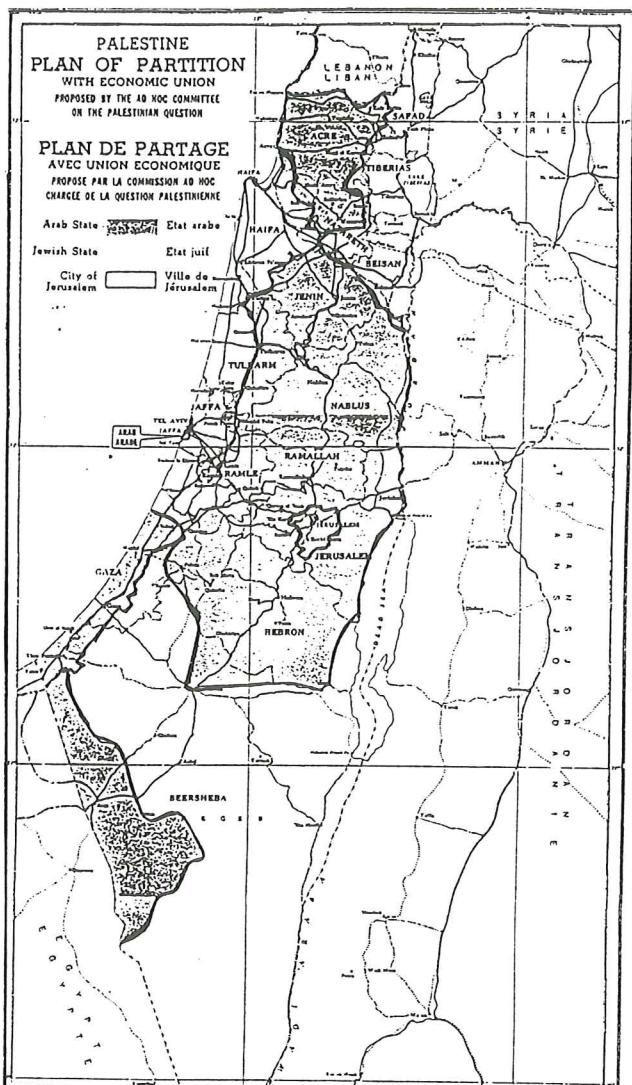
Une histoire douloureuse

Après le seconde guerre mondiale, les Nations-Unies qui venaient de succéder à la vieille et impuissante Société des Nations ont décidé de soutenir la création d'un Etat juif sur le territoire de la Palestine mais leur plan de partage qui donnait naissance à Israël a été refusé par les arabes palestiniens et leurs voisins. Le conflit qui en a résulté dure encore aujourd'hui. Les différents épisodes de guerre entre Israël et les Palestiniens soutenus par les Etats frontaliers ont brisé la société palestinienne tant du point de vue de l'espace géographique sur lequel elle se déployait

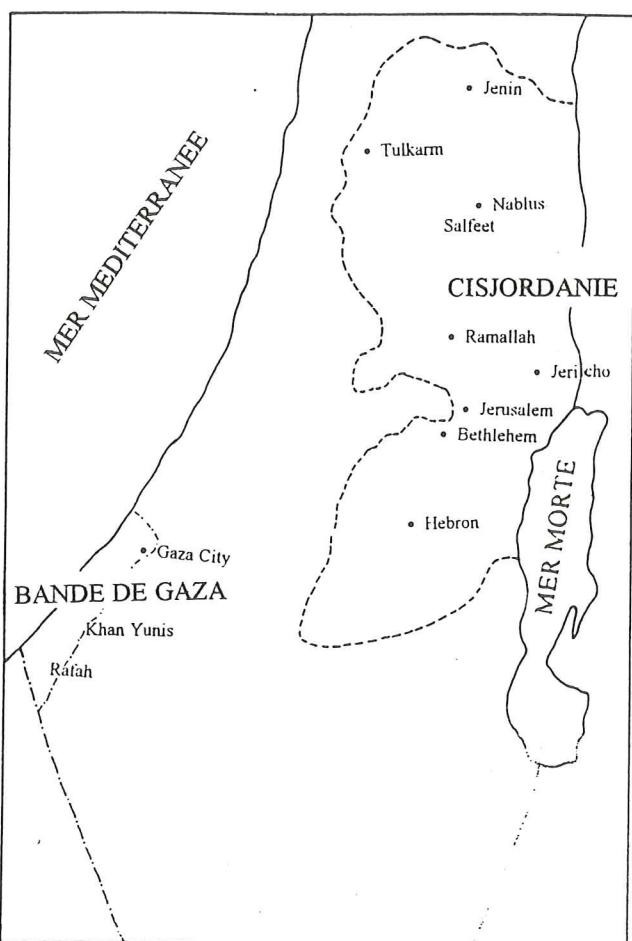
que des structures économiques et sociales dans lesquelles elle évoluait. Aux occupations égyptienne à Gaza et dans le Sinaï et jordanienne à Jérusalem-Est et en Cisjordanie — que l'on pourrait qualifier de protectrices — a succédé l'occupation israélienne qui a été et est encore prédatrice de territoires, de ressources et de symboles. Les « Territoires Occupés » tel est le nom quasi-officiel de la Palestine d'aujourd'hui. Cela désigne le territoire de la Cisjordanie (5 600 km²) et de la Bande de Gaza (350 km²) dont les frontières avec l'extérieur sont sous contrôle israélien et sur lequel ont été implantées ici et là, quelques 194 colonies israéliennes (8 749 hectares). Jérusalem n'en fait pas partie : la ville que le Plan de partage de 1947 plaçait sous statut international, avait dû être finalement divisée en deux, puis elle a été annexée par Israël qui en a étendu les frontières et laisse ses ressortissants s'installer dans la partie palestinienne (Jérusalem-Est).

Les résolutions votées par les Nations-Unies pour rétablir les droits des Palestiniens sur leur terre sont toutes restées lettre morte. Avec les accords d'Oslo signés en 1993 quelques municipalités de Cisjordanie et Gaza ont été libérées de l'occupation israélienne mais cela ne représente qu'une partie infime du territoire, les frontières avec l'extérieur restent sous contrôle israélien ; le statut final des Territoires Occupés reste « à négocier », tout comme la question des réfugiés et celle de Jérusalem, mais les discussions sont bloquées depuis 1996 — alors qu'elles auraient dû être achevées le 4 mai 1999. L'Autorité palestinienne symbolise ce début d'autonomie mais elle est loin d'avoir toutes les attributions d'un véritable gouvernement (elle n'a pas compétence dans le domaine des affaires étrangères et ne peut traiter nombre d'affaires économiques que sous tutelle des autorités israéliennes).

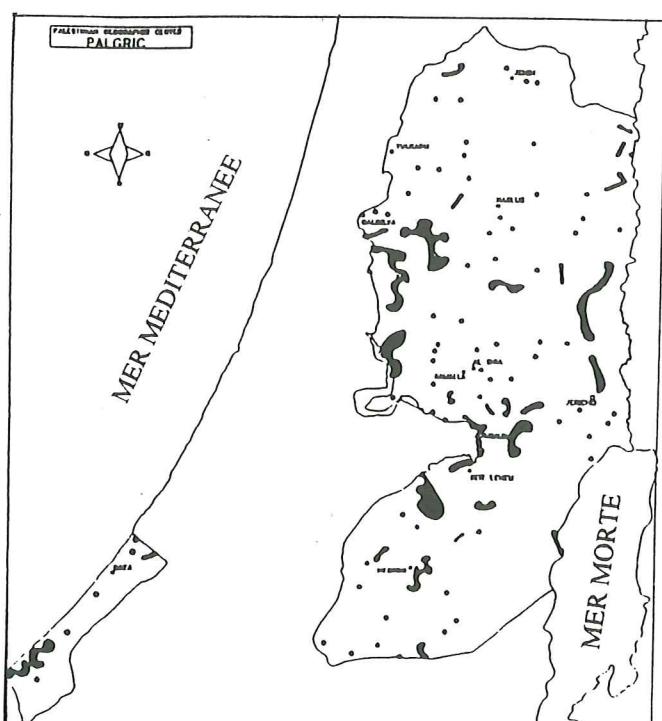
¹ Le nombre total des réfugiés indiqué ici est celui de l'UNRWA, l'organisme des Nations-Unies créé pour traiter du problème des réfugiés palestiniens dès 1950. Le nombre de palestiniens en Palestine est l'objet permanent de discussions. Les données israéliennes qui sont les données « officielles » sont contestées de diverses parts comme sous-estimant le nombre de palestiniens. Selon les sources palestiniennes, il y avait au début des années 90, 1 499 100 palestiniens en Cisjordanie, 776 800 dans la Bande de Gaza et 217 000 à Jérusalem-Est. Parmi ces 2 257 100 palestiniens — auxquels s'ajoutent les quelques 650 000 qui sont installés en Israël — il y en a 379 252 qui vivent dans des camps de réfugiés (19 camps en Cisjordanie, 8 à Gaza).



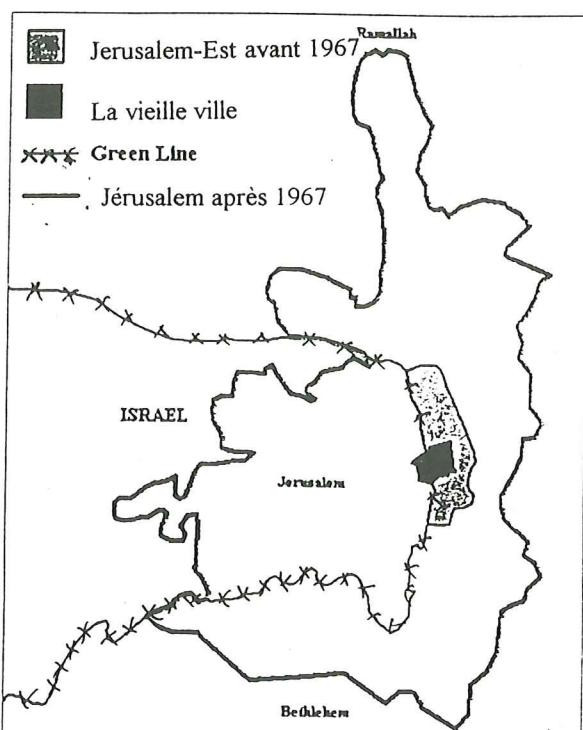
Les Territoires Occupés



Les colonies israéliennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza 1965-1995



Jérusalem



La difficulté de vivre en Palestine¹

En 1997 le ministère palestinien de l'économie estimait que 40 % des palestiniens vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Des statistiques publiées la même année par l'Institut de Recherche de Politique Economique palestinien indiquent que 19,1 % de la population des Territoires Occupés disposent de moins de 650 dollars par tête (17,2 % en zone urbaine, 17,3 % en zone rurale et 30,8 % dans les camps de réfugiés) et c'est à Gaza que la situation est la plus mauvaise (36,3 % de la population au-dessous des 650 dollars mais 43,2 % pour la zone rurale).

Le Produit Intérieur Brut (PIB) était estimé à 1 275 dollars par tête à la veille des accords d'Oslo — soit guère plus de 10 % du PIB par tête en Israël — mais pratiquement tous les indicateurs qui entrent dans la mesure du développement humain se révèlent défavorables. L'espérance-vie (66 ans), le taux de mortalité infantile (42 %), le nombre de calories par jour (2 800), le nombre de personnes par médecin (767), la consommation d'eau par tête (137 l/jour) ont des valeurs systématiquement inférieures à celles des pays arabes voisins. Sans parler des droits élémentaires qui sont quotidiennement bafoués, comme le simple droit de circuler, de se déplacer à travers la Cisjordanie, voyager entre la Cisjordanie et Gaza, entrer et sortir de Jérusalem, a fortiori se rendre à l'étranger ou en revenir².

Cette pauvreté qui atteint parfois la misère ne résulte pas tant de la médiocrité des conditions naturelles que des difficultés d'en tirer parti qui viennent du contexte socio-politique. La Palestine appartient à la zone semi-désertique du Moyen-Orient et les ressources de son sous-sol sont peu

nombreuses mais les palestiniens n'ont pas entière liberté quant à l'usage et la mise en valeur de ce que lui a donné la nature.

Tel que mesuré par le PIB, le volume de l'activité économique paraît dérisoire, 2 974 millions de dollars en 1994, cela représente moins que l'aide américaine à Israël et surtout cela se traduit par un faible taux d'activité de la population en âge de travailler (moins de 20 %) et corrélativement un fort taux de chômage (28,4 % au printemps 96). La composition du PIB est elle-même significative de ce marasme économique : près des deux tiers proviennent des services. L'agriculture contribue seulement pour 15,2 % au PIB, l'industrie pour 13,2 % et le bâtiment pour 8,8 %. Le développement de ces activités productives se trouve hypothéqué par la politique de l'occupant : les ressources en eau ont été accaparées par Israël, les terres, les carrières et les mines peuvent être confisquées du jour au lendemain au profit de nouvelles colonies ou au nom de la sécurité, les routes de contournement réservées aux israéliens morcellent le territoire, compliquant encore le déplacement des hommes et la commercialisation des produits de leur travail, la limitation des activités bancaires restreint drastiquement les crédits pour la production.

La population palestinienne en a été réduite à tirer ses revenus de l'extérieur mais là aussi les difficultés se sont accumulées. Avant la « guerre des pierres » (Intifada), 37 % de la force de travail palestinienne était employée en Israël (46 % pour la Cisjordanie, 30 % pour Gaza), principalement dans le bâtiment, mais, au cours des dernières années, la fréquence et l'intensité des épisodes de « bouclage des territoires » par Israël qui empêchent les palestiniens de se rendre à leur travail ont ramené cette part au-dessous de 10 % et, de plus, les salaires versés aux palestiniens en rapport aux salaires israéliens ont baissé de moitié. Les revenus transférés par les palestiniens employés dans les Etats du Golfe ont disparu après la guerre contre l'Irak. Quant aux recettes du tourisme elles restent limitées et sont devenues extrêmement sensibles aux événements violents qui ponctuent le processus de paix.

Des lendemains qui ne chanteront sans doute pas

Les résultats des dernières élections

¹ Les données qui seront utilisées ici proviennent soit des rapports que la CNUCED établit régulièrement sur la Palestine, soit de l'organisme statistique officiel de l'Autorité palestinienne, soit de sources qui lui sont proches. Ces données ne recoupent pas nécessairement celles du Bureau israélien des statistiques qui est resté longtemps la seule source d'information sur l'économie dans les Territoires Occupés.

² Il faut ici rappeler que les palestiniens sont en fait des « sans papiers », ils n'ont pas de carte d'identité nationale, certains peuvent avoir un document qui prouve leur statut de réfugié, d'autres un passeport jordanien, syrien, américain, beaucoup n'ont que les papiers qu'ont bien voulu leur établir les autorités occupantes.

israéliennes laissent espérer une prochaine reprise des négociations mais on ne peut pas s'attendre à une amélioration rapide des conditions d'existence en Palestine. Le processus de paix, jusqu'ici, s'est plutôt accompagné d'une dégradation de la conjoncture économique. Les perspectives à plus long terme sont elles-mêmes incertaines tant font défaut les conditions d'un réel développement économique.

Le Président actuel de l'Autorité Palestinienne, Yasser Arafat, a renoncé à une proclamation unilatérale de l'Etat palestinien qu'il avait projeté de faire le 4 mai dernier, c'est-à-dire le jour même où s'achevait la période intérimaire fixée par les accords d'Oslo. Sur le terrain politique sa décision peut certainement être discutée. Au plan économique elle était la seule réaliste. Le processus de paix n'a pas jusqu'ici rendu assez de territoires aux palestiniens pour donner la consistance nécessaire à une économie palestinienne. La plus grande partie de la Cisjordanie reste occupée par l'armée israélienne ; là comme à Gaza l'existence de colonies s'oppose au tracé d'une frontière véritable entre Israël et la Palestine. La construction d'une liaison entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza prévue par les accords d'Oslo et qui aurait été une première étape vers l'unification des territoires Occupés a été reportée. Les frontières avec les pays voisins sont, de fait, restées sous contrôle israélien ; l'ouverture de l'aéroport international de Gaza, l'édification de son port ont été sans cesse retardées. L'intégration économique de l'espace qui devrait être placé prochainement sous souveraineté palestinienne n'a pas pu progresser significativement dans la mesure où n'a pu être mis en place un système autonome de financement de l'économie palestinienne (refus par Israël de la création d'une monnaie palestinienne, conditions restrictives mises au développement des structures bancaires). L'indépendance politique pourra difficilement déboucher sur l'indépendance économique sans la création d'institutions et de structures capables de porter une politique de développement auto-centré. Les principes du libre-échange qui, aux termes du Protocole économique signé en 1994, doivent régler à l'avenir les relations entre les

deux parties paraissent assez mal adaptés à la situation. L'idée de grands économistes comme Adam Smith (1776) ou Friedrich List (1841) selon laquelle le commerce ne peut être profitable que s'il a lieu entre pays de même niveau de développement n'a pas encore été démentie par l'histoire. La libération quasi-complète des échanges avec Israël a toute chance de perpétuer les effets de domination que subit l'économie palestinienne depuis plusieurs décennies et qui expliquent son sous-développement.

On peut faire valoir que la Palestine peut désormais compter sur l'aide internationale. Il est incontestable que le lancement du processus de paix a modifié l'attitude des donateurs potentiels. Selon des données établies par la Banque Mondiale en 1995, les soutiens financiers réunis pour la Cisjordanie et Gaza depuis la signature des accords d'Oslo se sont élevés à 1 393 millions de dollars, montant sans comparaison avec ce que les agences des Nations-Unies et les ONG. Mais ces fonds qui pour l'essentiel (86 %) devaient couvrir des investissements, des activités d'assistance technique ou des coûts récurrents n'ont été finalement engagés qu'à proportion d'un tiers (440 millions de dollars). Le niveau exceptionnel de l'aide proposée ne s'est en outre pas maintenu les années suivantes : le blocage du processus de paix et la dégradation du climat politique après 1996 ont tout naturellement inquiété les investisseurs et donateurs potentiels.

Une autre source de fonds pourrait soutenir le développement en Palestine. La diaspora est nombreuse et ne manque ni d'argent, ni des compétences qui seraient nécessaires à la reconstruction et à la modernisation de l'économie palestinienne. Sa contribution jusqu'ici a été modeste et elle le restera sans doute tant que la question du retour ne sera pas réglée, or cette question n'a pas été mise à l'ordre du jour des négociations poursuivies dans le cadre des accords d'Oslo.

Tout cela explique la relative indifférence d'une grande partie de la population à l'égard des négociations que mènent ses représentants : le chemin semble encore si long pour atteindre la liberté.